

Question écrite du 23 janvier 2023 de M. Alain Miserez: «Crèches et sécurité: quid?»

La Ville de Genève subventionne fortement les crèches dans notre commune. Cependant, de plus en plus de tentatives d'enlèvements d'enfants et/ou d'actes violents sillonnent ce type d'établissement, où le cloisonnement des secteurs d'activité serait obligatoire.

Quelles sont les planifications et les formations proposées pour le personnel en cas d'actions directes [où la nécessité de cloisonnement est obligatoire] contre le personnel et/ou les enfants dans les crèches subventionnées par la Ville de Genève?